

Champ libre

Direction des Opérations et des Territoires
Service de la Valorisation des Référentiels et du Patrimoine
73 avenue de Paris
94165 Saint-Mandé cedex France

# 901 - Spécifications du fonds cartographique

Typologie	Code	Alias		Version	Date de la version	
Spécifications SP		Specifications-fonds-cartographique-901		3.1	18-02-2021	
Rédacteur		Isabelle Delamare, Pierre Philippe				
Entité émettric	е	SVPR / ODG				
Diffusion		Interne				
Résumé		Ce document définit les spé des cartes routières nationa		u et la repre	ésentation graphique	
Approbateur		F. Lantoine	Date d'approbation	11-0	3-2021	
Mots-clés		Cartes nationales, spécifications cartographiques, cartes routières et administratives au 1 : 1 000 000				
Champ d'appli	cation	IGN				
Langue		Français				
Document(s) d référence	le	Spécifications du fond cartographique 901 - édition 2.2 - 20 avril 1999 Spécifications du produit ROUTE 120. Dernière édition en vigueur				
Référencé par						
Relation		Légende graphique : <a href="http://intradoc.ign.fr/ged/DPR/SDC/Documents-tout-IGN/Specifications/SP_LEGENDE-901.pdf">http://intradoc.ign.fr/ged/DPR/SDC/Documents-tout-IGN/Specifications/SP_LEGENDE-901.pdf</a>				
Couverture/em spatiale ou tem	•					
Ancienne ré	éférence	SDC.901/SPD/001				

Lecteur(s)	Hervé Quinquenel, Pierre Philippe
------------	-----------------------------------

Version	Date	Modifié par	Historique des modifications
1	2011-09-29	S. Recart	Création du document. Les présentes spécifications sont une mise à niveau de l'édition 2.2 des spécifications du fond cartographique 901 datée du 20 avril 1999.
2.0	2015-10-29	S. Recart	<ul> <li>Modification de représentation du rond de position des cantons, identique à celui des communes.</li> <li>Le nom officiel INSEE est retenu comme toponyme de commune.</li> </ul>
3.0	2018-07-23	I.Delamare	En 2018, la charte graphique est revue en profondeur afin de changer l'aspect visuel de la carte, se conformant aux nouvelles représentations d'autres cartographies à petite échelle de l'IGN.
3.1	2021-02-18	I.Delamare	Refonte du modèle de données vers le modèle INCA, surtout les codes de typographie. Routier : ajout de l'attribut « Accès ≠ Interdit » pour la sélection des routes du fonds 250K

Information par courriel de la disponibilité du document au format PDF sur le référentiel documentaire de ľIGN:

#### http://intradoc.ign.fr/

Document consultable également sur le site intranet du SDC : Accueil du site > Spécifications des Produits > Cartographie routière et touristique > Routier France Nationale

# Diffusion interne nominative

Nom, prénom	Unité
LANTOINE Francis	SVRP/ODA
BLAQUIÈRE Didier	SVRP/ODA
LOIL Philippe	SVRP/ODA
QUINQUENEL Hervé	SVRP/ODG
PHILIPPE Pierre	SVRP/ODG
GREHANT Nicolas	SVRP/ODG
DELAMARE Isabelle	SVRP/ODG
ORGER Axel	SVRP/ODG

Nom, prénom	Unité
KRIAT Sofiane	SVRP/ODE
ROHAN Sandra	SVRP/ODE
LEFÈVRE Sylvie	SVRP/ODE
CORBIÈRE Céline	SVRP/ODC
RECART Sylvie	SVRP/ODC
BABIN Geneviève	SVRP/ODC

# **SOMMAIRE**

1	RAPP	EL HISTORIQUE - DÉFINITION		5
	1.1	Carte nationale		5
	1.2	ROUTE 120		5
2	ORIGI	NE DES DONNÉES ET SPÉCIFICATIONS	GÉNÉR <i>A</i>	ALES6
	2.1	Origine des données		6
	2.2	Système cartographique		6
	2.3	Présentation générale		7
3	SPÉC	IFICATIONS DE CONTENU ET REPRÉSE	NTATION	I CARTOGRAPHIQUE8
	3.1	Réseau routier		8
	3.1.1	Route à niveau		
	3.1.2	Route souterraine - tunnel		11
	3.1.3	Date d'ouverture / texte		12
	3.1.4	Nom de tunnel		
	3.1.5	Numéro route		12
	3.2	Échangeur		13
	3.2.1	Numéro d'échangeur / texte		13
	3.2.2	Échangeur / symbole ponctuel		14
	3.3	Équipement routier : Péage		14
	3.4	Distance kilométrique		14
	3.4.1	Pointeur kilométrique / symbole ponctu	uel	
	3.4.2	Distance kilométrique / texte		
	3.5	Voie ferrée		15
	3.6	Liaison maritime / bac		16
	3.7	Cours d'eau		16
	3.8	Nom des cours d'eau		17
	3.9	Surface mer et océan		17
	3.10	Nom des étendues d'eau		17
	3.11	Occupation du sol		18
	3.12	Zone d'habitation		18
	3.12.1	Lieu-dit / symbole ponctuel		
	3.12.2	Nom des lieux-dits / texte		
	3.13	Parc		20
	3.13.1	Limite de parc marin/ linéaire		20
	3.13.2	Limite de parc/ surface		20
	3.13.3	Toponyme de parc / texte		20
	3.14	Site remarquable		
IGN	Diffu	sion interne	Alias:	Specifications-fonds-cartographique-901

	3.14.1	Toponyme / texte	21
	3.14.2	Site / symbole ponctuel	21
	3.15	Aéroport/aérodrome	21
	3.16	Point remarquable du relief	22
	3.16.1	Point remarquable / symbole ponctuel	22
	3.16.2	Oronyme / texte	22
	3.17	Estompage	22
	3.18	Limite administrative	23
	3.19	Numéro et nom de département	23
	3.20	Repérage des plis	24
4	PARTI	ES ÉTRANGÈRES	25
	4.1	Voies de communication routière	25
	4.2	Limites administratives	25
	4.3	Bâti	25
	4.4	Agglomérations	25
	4.5	Équipements divers	25
	4.6	Hydrographie	25
	4.7	Parcs naturels	25
	4.8	Toponymes	25
	4.9	Toponymes d'États	26
5	LÉGEN	NDE GRAPHIOUE	27

Alias:

# 1 RAPPEL HISTORIQUE - DÉFINITION

#### 1.1 Carte nationale

La carte nationale 901 est une carte à vocation routière de la France en une feuille à l'échelle du1 :1 000 000.

Elle a fait l'objet en 1998 pour l'édition 26 (millésime 1999) d'une réfection totale sans modification importante de la facture graphique.

En 2018, la charte graphique est revue en profondeur afin de changer l'aspect visuel de la carte, se conformant aux nouvelles représentations d'autres cartographies à petite échelle de l'IGN.

Plusieurs cartes sont éditées à partir du fonds cartographique au 1 : 1 000 000. Elles sont susceptibles d'évoluer chaque année. Il s'agit de feuilles uniques. La description de chaque carte n'est donc pas incluse dans le présent document. Les éditions en cours font références.

#### **1.2** ROUTE 120

La base de données ROUTE 120 contient les principaux éléments du réseau routier (autoroutes, routes nationales, routes départementales principales) caractérisés par un certain nombre de propriétés (numéro des routes, viabilité, importance des liaisons, etc.). Associés à ces éléments, la description de la logique de communication et le rattachement des 36 600 communes françaises autorisent la recherche d'itinéraires entre ces communes et diverses applications relatives au transport routier.

#### 2 ORIGINE DES DONNÉES ET SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

#### Origine des données 2.1

Les sources utilisées pour la réfection de la 901 (édition 26, millésime 1999) :

- si ROUTE120 fut utilisée à l'origine pour la sélection du réseau routier et l'occupation du sol (bâti et bois) en France pour constituer la base du million, les mises à jour du fonds sont effectuées à partir de la base de données cartographique de la carte régionale.
- données de la carte 901 édition 25 (millésime 1998) pour le choix des localités,
- documents CIEVOL ou cartes existantes pour les autres données.
- MNT du fond marin fourni par le SHOM

#### 2.2 Système cartographique

#### Références

- ellipsoïde : IAG GRS80,
- système géodésique : RGF93,
- système de nivellement : NGF (Nivellement Général de la France) IGN1969 pour le continent et IGN1978 pour la Corse,
- Origine des altitudes : niveau moyen de la mer observé à Marseille de 1885 à 1897 pour IGN1969 et niveau moyen de la mer observé à Ajaccio de 1912 à 1937 pour IGN1978.

Système de représentation

Projection conique conforme sécante de Lambert : Lambert-93.

Système de référence des feuilles : découpage

Le découpage des cartes est un découpage rectangulaire en Lambert-93.

Le découpage et la mise en page de chaque carte ne sont pas décrits. La dernière édition des cartes fait référence.

Système de numérotation - Règles d'identification des feuilles

Sans objet.

Carroyage

Sans objet

Cadre et habillage

Un cadre entoure la cartographie.

<u>Définition du canevas planimétrique et altimétrique d</u>e base

Sans objet.

Précision planimétrique

Non évaluée.

Page 6 / 27

#### 2.3 Présentation générale

#### Type et nature du document cartographique

La carte nationale est une carte routière à l'échelle du 1: 1 000 000, la France métropolitaine est couverte par une seule feuille.

Schéma directeur de référence - catalogue - nombre de feuilles - Évolution

Non décrit.

Formats

1430 x 1000mm (13 plis de 110mm par 4 plis de 250mm)

Pliage

Pliage standard IGN.

<u>Habillage</u>

Des zooms de 9 grandes villes de France sont représentés. Ils sont issus de la carte à l'échelle du 1 :320 000 agrandis à l'échelle du 1 :250 000.

Ces villes sont : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Rennes, Strasbourg, Toulouse.

**Impression** 

#### Choix des couleurs

La série est éditée en quadrichromie. Les encres utilisées sont les encres Cyan, Magenta, Jaune et Noir de la gamme européenne unifiée.

#### Choix du papier

Non décrit.

# 3 SPÉCIFICATIONS DE CONTENU ET REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE

# Échelle de référence

La représentation du fonds cartographique est donnée pour le 1 : 1 000 000ème.

#### Parties étrangères

Les données étrangères sont issues de la BD Million.

La représentation cartographique est identique à la représentation du territoire métropolitain.

Certains thèmes n'y sont pas représentés en fonction de la disponibilité des informations.

# Mises à jour de dernière minute

Il n'est pas fait de mise à jour de dernière minute. Les ouvertures des routes en construction sur le réseau principal sont anticipées de six mois par rapport à la date de Bon à tirer.

#### 3.1 Réseau routier

# **Définition**

Une sélection des voies carrossables de la Carte régionale sont représentées. Cette sélection est faite suivant les critères d'importance de la liaison, du nombre de voies et du nombre de chaussées dont l'accès est libre ou à péage.

#### Classement

Catégorie	Valeur attribut
Liaison locale deux voies étroites	{Vocation de la liaison = liaison locale et Nombre total de voies = (1 voie, 2 voies étroites) et Nombre de chaussées = 1 chaussée} et Accès ≠ Interdit
Liaison locale deux voies larges	{Vocation de la liaison = liaison locale et Nombre total de voies = (2 voies) et Nombre de chaussées = 1 chaussée}
Liaison locale trois ou quatre voies	{Vocation de la liaison = liaison locale et Nombre total de voies = (3 voies, 4 voies) et Nombre de chaussées = 1 chaussée} et Accès ≠ Interdit
Liaison locale voies à chaussées séparées	{Vocation de la liaison = liaison locale et Nombre de chaussées = 2 chaussées} et Accès ≠ Interdit
Liaison régionale deux voies étroites	{Vocation de la liaison = liaison régionale et Nombre total de voies = (1 voie, 2 voies étroites) et Nombre de chaussées = 1 chaussée} et Accès ≠ Interdit
Liaison régionale deux voies larges	{Vocation de la liaison = liaison régionale et Nombre total de voies = (2 voies) et Nombre de chaussées = 1 chaussée} et Accès ≠ Interdit
Liaison régionale trois ou quatre voies	{Vocation de la liaison = liaison régionale et Nombre total de voies = (3 voies, 4 voies) et Nombre de chaussées = 1 chaussée} et Accès ≠ Interdit
Liaison régionale voies à chaussées séparées	{Vocation de la liaison = liaison régionale et Nombre de chaussées = 2 chaussées} et Accès ≠ Interdit

IGN Diffusion interne Alias :		Alias: Sp	Specifications-fonds-cartographique-901		
901 - Spé	cifications du fonds cartographique		2021-02-18	Page 8 / 27	

Liaison principale deux voies étroites	{Vocation de la liaison = liaison principale et Nombre total de voies = (1 voie, 2 voies étroites) et Nombre de chaussées = 1 chaussée} et Accès ≠ Interdit
Liaison principale deux voies larges	{Vocation de la liaison = liaison principale et Nombre total de voies = (2 voies) et Nombre de chaussées = 1 chaussée}
Liaison principale trois ou quatre voies	{Vocation de la liaison = liaison principale et Nombre total de voies = (3 voies, 4 voies) et Nombre de chaussées = 1 chaussée} et Accès ≠ Interdit
Liaison principale voies à chaussées séparées	{Vocation de la liaison = liaison principale et Nombre de chaussées = 2 chaussées} et Accès ≠ Interdit
type autoroutier	{Vocation de la liaison = type autoroutier et Accès = libre et Classement administratif ≠ autoroute}
autoroute gratuite	{Vocation de la liaison = type autoroutier et Accès = libre et Classement administratif = autoroute}
autoroute payante	{Vocation de la liaison = type autoroutier et Accès = à péage et Classement administratif = autoroute}
	ou {Vocation de la liaison = type autoroutier et Accès = à péage et Classement administratif ≠ autoroute}

Les routes ou autoroutes sont considérées en construction lorsque {Ouverture du tronçon = en construction} sinon {Ouverture du tronçon = en service}

La Carte Régionale sert de référence pour la description du niveau (tunnel, à niveau, pont).

Représentation cartographique

#### 3.1.1 Route à niveau

Les ponts ont la même représentation que le réseau routier "à niveau". Les passages supérieurs sont indiqués par la superposition des signes routiers.

Classes d'entités r\_auto\_1000; r\_auto\_construct\_1000; r\_auto\_sup\_1000

Code symbolisation INCA	Catégorie	Largeur et style (mm)	Couleur	Séparateur Largeur(en mm) et couleur
AUTOROU_LIBRE	type autoroutier	1.2 mm	C100 M10	0.23 mm N0
AUTOROU_LIBRE	autoroute gratuite	1.2 mm	C100 M10	0.23 mm N0
AUTOROU_PEAGE	autoroute payante	1.2 mm	C100 M80	0.23 mm N0
AUTOROU _CONSTR	autoroute en construction ou en projet	1 mm. Tireté intérieur de largeur 0,6 mm : Tirets 1.6 mm séparés par 1.8 mm	C100 M30 tiret : N0	0.2 mm N0

Code symbolisation INCA	Catégorie	Largeur et style (mm)	Couleur	Séparateur Largeur(en mm) et couleur
LOCALE_1	Liaison locale deux voies étroites	0.45 mm Liseret 0.63 mm, N0	N55	
LOCALE_2	Liaison locale deux voies larges	0.6 mm Liseret 0.78 mm, N0	N55	
LOCALE_3	Liaison locale trois ou quatre voies	0.6 mm Liseret 0.78 mm, N0	N55	
LOCALE_4	Liaison locale voies à chaussées séparées	1 mm Liseret 1.18 mm, N0	N55	0.2 mm N0
REGIONALE_1	Liaison régionale deux voies étroites	0.45 mm Liseret 0.63 mm, N0	N55	
REGIONALE_2	Liaison régionale deux voies larges	0.6 mm Liseret 0.78 mm, N0	N55	
REGIONALE_3	Liaison régionale trois ou quatre voies	0.6 mm Liseret 0.78 mm, N0	N55	
REGIONALE_4	Liaison régionale voies à chaussées séparées	1 mm Liseret 1.18 mm, N0	N55	0.2 mm N0
PRINCIPALE_1	Liaison principale deux voies étroites	0.5 mm	J80 M80	
PRINCIPALE_2	Liaison principale deux voies larges	0.7 mm	J80 M80	
PRINCIPALE_3	Liaison principale trois ou quatre voies	0.7 mm	J80 M80	
PRINCIPALE_4	Liaison principale voies à chaussées séparées	1 mm	J80 M80	0.2 mm N0
LOCALE_CONSTR	locale en construction	0.65 mm  Tireté intérieur de largeur 0,43 mm : Tirets 1.5 mm séparés par 1.5 mm	N50 tiret : N0	
REGIONALE_CONSTR	régionale en construction	0.65 mm  Tireté intérieur de largeur 0,43 mm : Tirets 1.5 mm séparés par 1.5 mm	N50 tiret : N0	
PRINCIPALE_CONSTR	principale en construction	0.65 mm  Tireté intérieur de largeur 0,43 mm : Tirets 1.5 mm séparés par 1.5 mm	M80 J80 tiret : N0	

Classe d'entités : r\_auto\_sou\_1000

Code symbolisation INCA	Catégorie	Largeur et style (mm)	Couleur	Séparateur Largeur (en mm) et couleur
AUTOROU_LIBRE_SOU	Type autoroutier en tunnel	1.2 mm	C50 M5	0.23 mm N 0
AUTOROU_LIBRE_SOU	Autoroute gratuite en tunnel	1.2 mm	C50 M5	0.23 mm N0
AUTOROU_PEAGE_SOU	Autoroute payante en tunnel	1.2 mm	C50 M40	0.23 mm N0

#### 3.1.2 Route souterraine - tunnel

Tunnel routier de longueur supérieur à 1000 m

Les tunnels routiers sont représentés à 50% de la teinte du réseau correspondant en surface.

Classes d'entités : r\_route\_sou\_1000 ; r\_route\_sou\_liseret\_1000

Code symbolisation INCA	Catégorie	Largeur et style (mm)	Couleur	Séparateur Largeur (en mm) et couleur
LOCALE_1	Liaison locale deux voies étroites en tunnel	0.45 mm Liseret 0.63 mm, N0	N25	
LOCALE_2	Liaison locale deux voies larges en tunnel	0.6 mm Liseret 0.78 mm, N0	N25	
LOCALE_3	Liaison locale trois ou quatre voies en tunnel	0.6 mm Liseret 0.78 mm, N0	N25	
LOCALE_4	Liaison locale voies à chaussées séparées en tunnel	1 mm Liseret 1.18 mm, N0	N25	0.2 mm N0
REGIONALE_1	Liaison régionale deux voies étroites en tunnel	0.45 mm Liseret 0.63 mm, N0	N25	
REGIONALE_2	Liaison régionale deux voies larges en tunnel	0.6 mm Liseret 0.78 mm, N0	N25	
REGIONALE_3	Liaison régionale trois ou quatre voies en tunnel	0.6 mm Liseret 0.78 mm, N0	N25	
REGIONALE_4	Liaison régionale voies à chaussées séparées en tunnel	1 mm Liseret 1.18 mm, N0	N25	0.2 mm N0
PRINCIPALE_1	Liaison principale	0.5 mm	J40 M40	

	deux voies étroites en tunnel				
PRINCIPALE_2	Liaison principale deux voies larges	0.7 mm	J40 M40		
PRINCIPALE_3	Liaison principale trois ou quatre voies en tunnel	0.7 mm	J40 M40		
PRINCIPALE_4	Liaison principale voies à chaussées séparées en tunnel	1 mm	J40 M40	0.2 mm	N0

#### 3.1.3 Date d'ouverture / texte

Les dates d'ouverture sont représentées par des textes à disposition placés latéralement à la route.

Les routes en construction et les autoroutes en construction ou en projet portent la mention : déb. AAAA, mi AAAA ou fin AAAA lorsque la date d'ouverture est connue. Cette mention est obligatoire pour les routes en construction ouvertes avant la date de mise en vente (car représentées comme les routes standards).

Classe d'entités : e\_topo\_ponc\_1000Anno

Code typo INCA	Catégorie	Police	Taille (en pt)	Couleur
OUV_ROUTE_CONSTR	locale en construction régionale en construction principale en construction verte en construction	Univers 55 Italic	5	M100
OUV_AUTO_CONSTR	autoroute en construction	Univers 55 Italic	5	C100 M50

#### 3.1.4 Nom de tunnel

Classe d'entités : e\_topo\_ponc\_1000Anno

Code typo INCA	Catégorie	Police	Taille (en pt)	Couleur
NOM_OUVRAGE	Nom de tunnel	Univers 75 Black Italic	5	M100

#### 3.1.5 Numéro route

Classe d'entités : e\_topo\_ponc\_1000Anno

Code typo INCA	Catégorie	Police	Taille (en pt)	Couleur
NUM_AUTOROU	Numéro d'autoroute	Univers 67 Condensed Bold	6,5	N100
NUM_ROUTE_NAT	Numéro route nationale	Univers 67 Condensed Bold	5,5	N100
NUM_ROUTE	Numéro de route	Univers 57Condensed	5	N100

# 3.2 Échangeur

# **Définition**

Les échangeurs sont représentés à partir de la Carte Régionale.

# Classification

- échangeur complet sur autoroute
- échangeur partiel sur autoroute
- échangeur complet sur route
- échangeur partiel sur route

# Représentation cartographique

# 3.2.1 Numéro d'échangeur / texte

Les numéros d'échangeur sont représentés par des textes horizontaux.

Classe d'entités : r\_ equipement\_1000Anno

Code typo INCA	Catégorie	Police	Couleurs
ECHANCHEUR_TOT_1	Echangeur complet CAISSON_LARGE	Univers 65 Bold 4.8 pt Boîte arrondie 1.0 mm ajustée au texte marge haut-bas 0.5 mm marge droite-gauche 0.7 mm	N0 N100
ECHANCHEUR_TOT_2	Echangeur complet  CAISSON_ETROIT  CAISSON_TRES_ETROIT	Univers 65 Bold 4.8 pt Boîte arrondie 1.0 mm ajustée au texte marge haut-bas 0.5 mm marge droite-gauche 0.7 mm	N0 N100
ECHANCHEUR_PART_1	Echangeur partiel  CAISSON_LARGE	Univers 65 Bold 4.8 pt Boîte arrondie 0.9 mm ajustée au texte marge haut-bas 0.45 mm marge droite-gauche 0.65 mm Boîte arrondie 0.9 mm ajustée au texte marge haut-bas 0.5 mm marge droite-gauche 0.7 mm	N100 N0 N100
ECHANCHEUR_PART_2	Echangeur partiel  CAISSON_ETROIT  CAISSON_TRES_ETROIT	Univers 65 Bold 4.8 pt Boîte arrondie 0.9 mm ajustée au texte marge haut-bas 0.45 mm marge droite-gauche 0.65 mm Boîte arrondie 0.9 mm ajustée au texte marge haut-bas 0.5 mm marge droite-gauche 0.7 mm	N100 N0 N100

# 3.2.2 Échangeur / symbole ponctuel

Classe d'entités : r\_ equipement\_picto\_echangeur\_1000

Code symbolisation INCA	Catégorie	Largeur et style (mm)	Couleurs
ECHANGEUR_TOT	échangeur complet sur autoroute	Disque plein, de diamètre 1,5 mm	N100
ECHANGEUR_PART	échangeur partiel sur autoroute	Disque de diamètre 1,5 mm évidé par un disque 0,75mm	N100 Blanc opaque
ECHANGEUR_TOT	échangeur complet sur route	Disque plein, de diamètre 1,5 mm	N100
ECHANGEUR_PART	échangeur partiel sur route	Disque de diamètre 1,5mm évidé par un disque 0,75 mm	N100 Blanc opaque

# 3.3 Équipement routier : Péage

#### Définition

Les péages sont représentés si :

- ils barrent l'autoroute ou la voie à caractère autoroutier,
- ils se situent à l'entrée ou à la sortie d'un pont ou d'un tunnel.

# Classification

Péage : barrière de péage pleine voie sur autoroute et pont.

Représentation cartographique

Classe d'entités : r\_equipement\_peage\_1000

Code symbolisation INCA	Catégorie	Emprise du symbole en mm (largeur*hauteur)	Couleurs	Remarques
PEAGE_PONC	péage	Trait d'épaisseur de 0.3 mm et de longueur de 2.0 mm	N100	perpendiculaire à l'axe de la route

# 3.4 Distance kilométrique

# **Définition**

Des distances kilométriques renseignent le réseau routier principal (autoroutes, routes principales, routes régionales et routes locales desservant des localités importantes). Elles sont bornées par des pointeurs kilométriques.

#### Classification

- distance kilométrique totalisée sur autoroute
- distance kilométrique totalisée sur route
- distance kilométrique partielle, subdivision des précédentes.

# Représentation cartographique

IGN	Diffusion interne	Alias : Specifications-fonds-cartographique-901			artographique-901
901 - Spécifications du fonds cartographique				2021-02-18	Page 14 / 27

# 3.4.1 Pointeur kilométrique / symbole ponctuel

Classe d'entités : r\_pointeur\_1000

Code symbolisation INCA	Catégorie	Symbole	Couleurs
POINTEUR_KM_AUTOR	pointeur totalisé sur autoroute	Disque évidé, de diamètre extérieur 1,6 mm, intérieur 1.0 mm sur une queue de 3,86 mm de longueur et 0.15 mm d'épaisseur	C100 M50
POINTEUR_KM_TOT	pointeur totalisé sur route	Disque évidé, de diamètre extérieur 1,6 mm, intérieur 1.0 mm sur une queue de 3,86 mm de longueur et 0.15 mm d'épaisseur	M100J100
POINTEUR_KM_PART	pointeur partiel	Disque plein, de diamètre 1,0 mm sur une queue de 3,00 mm de longueur et 0.15 mm d'épaisseur	M100J100

# 3.4.2 Distance kilométrique / texte

Classe d'entités : e\_topo\_ponc\_Anno

Code typo INCA	Catégorie	Police	Taille (en pt)	Couleur
KM_AUTOROUTE	distance kilométrique totalisée sur autoroute	Univers 67 Condensed Bold	8	C100 M50
KM_TOTAL	distance kilométrique totalisée sur route	Univers 67 Condensed Bold	8	M100J100
KM_PARTIEL	distance kilométrique partielle	Univers 57 Condensed	5,5	M100J100

#### 3.5 Voie ferrée

# **Définition**

Seul le tunnel sous la Manche est représenté.

Classification

- tunnel ferro-routier

Représentation cartographique

Classe d'entités : f\_voie\_1000

Code symbolisation	Catégorie	Largeur et style (mm)	Couleurs
INCA			
VF_1	tunnel ferro-routier	0.3 mm	N50

#### 3.6 Liaison maritime / bac

#### Définition

#### On représente :

- Les grandes liaisons au départ de la France continentale : Afrique du Nord, îles Anglo-Normandes, îles Baléares, Corse, Royaume-Uni, Irlande.
- Les liaisons courtes vers ou entre îles côtières.

Ne sont retenues que les liaisons permettant le transport de véhicules automobiles.

Le trajet est tracé sur une longueur de 5 à 10 cm sans tenir compte de la géométrie réelle et dans la direction approximative de la destination et se termine par une flèche avec indication de la destination.

#### Classification

Trait de la liaison maritime

Représentation cartographique

#### Liaison maritime / linéaire

Classe d'entités : r\_liaison\_1000

Code symbolisation	Catégorie	Largeur et style (mm)	Couleurs
INCA			
LIAISON_MARITIME	Trait de la liaison maritime	0.2 mm	M100

#### Toponyme / texte

Classe d'entités : r\_liaison\_1000Anno

Code typo INCA	Catégorie	Police sur Mercator	Couleurs
LIAISON_MAR	Liaison maritime	Univers 55 Italic 5,5 pt	M100

#### 3.7 Cours d'eau

#### Définition

On retient le réseau hydrographique de la BD Million qui est identique à ROUTE120 en termes de sélection mais avec une généralisation cohérente avec celle du réseau routier (réseau de la 901 édition 25 complété par celui de la carte internationale du monde CIM, édition inconnue). Le réseau comporte des fleuves, des rivières et des canaux navigables. Il ne comporte pas de cours d'eau intermittent.

#### Classification

Tronçon de cours d'eau ou canal inférieure à 15m

Tronçon de cours d'eau ou canal d'une largeur comprise entre 15 et 50m

Tronçon de cours d'eau ou canal supérieure à 50m

#### Représentation cartographique

Classe d'entités : h\_reseau\_1000

Code symbolisation	Catégorie	Largeur et style (mm)	Couleurs
INCA			

IGN	Diffusion interne	Alias : Specifications-fonds-cartographique-901			artographique-901
901 - Spé	ecifications du fonds cartographique			2021-02-18	Page 16 / 27

COURS_D_DEAU	Tronçon de cours d'eau ou canal inférieure à 15m	0.2 mm	C60
COURS_D_DEAU_MOY	Tronçon de cours d'eau ou canal d'une largeur comprise entre 15 et 50m	0.35 mm	C60
COURS_D_DEAU_LAR	Tronçon de cours d'eau ou canal supérieure à 50m	0.35 mm	C60

#### 3.8 Nom des cours d'eau

#### Définition

La classification est héritée de celle de l'édition 25. La gamme se décline en 3 entrées.

# Représentation cartographique

Classe d'entités : e\_topo\_lin\_1000Anno

Code typo INCA	Catégorie	Police	Taille (en points)	Couleur
TYPO_D_LIN_1	Cours d'eau de première importance	Times Ten Roman Italic	5,5 CAPITALES	C100 M30
TYPO_D_LIN_2	Cours d'eau de deuxième importance	Times Ten Roman Italic	6,5	C100 M30
TYPO_D_LIN_4	Cours d'eau de troisième importance	Times Ten Roman Italic	5,5	C100 M30
TYPO_D_LIN_3	Canaux	Times Ten Roman Italic	6	C100 M30

#### 3.9 Surface mer et océan

Des teintes hypsométriques ont été calculées à partir d'un MNT du SHOM.

Les paliers et les couleurs sont les suivants :

0 -> -20m	C30 M2 J3
-20m -> -50m	C40 M3 J2
-50m -> -70m	C40 M3 J2
-70m -> -200m	C47 M5 J4
-200m -> -1000m	C52 M5 J4
-1000m -> -2500m	C57 M5 J4
Moins que -2500m	C30 M2 J3

#### 3.10 Nom des étendues d'eau

# **Définition**

La classification est héritée de celle de l'édition 25. La gamme se décline en 3 entrées pour les lacs et les étangs, complétée par 4 entrées pour les noms de mers et d'océan, les golfes et baies, les détroits.

# Représentation cartographique

Classes d'entités : e\_topo\_lin\_1000Anno ; e\_topo\_ponc\_1000Anno

IGN	Diffusion interne	Alias : Specifications-fonds-cartographique-901			artographique-901
901 - Spécifications du fonds cartographique				2021-02-18	Page 17 / 27

Code typo INCA	Catégorie	Police	Taille (en pts)	Couleur
OCEAN_MER	Mer, océan	Source Sans Pro Bold Italic	26 CAPITALES	C100 N30
TYPO_D_1	Grand golfe	Univers 55 Italic	16	C100 M30
TYPO_D_2	Golfe moyen, baie importante	Univers 55 Italic	10	C100 M30
TYPO_D_3	Détroit important, baie importante	Univers 55 Italic	9	C100 M30
TYPO_D_4	Petit golfe, petite baie	Univers 55 Italic	5,5	C100 M30
TYPO_D_5	Lac, étang, bassin	Univers 55 Italic	5,3	C100 M30
Touristique				
TYPO_D_1_T		Univers 65 Bold Italic	16	C100 M30
TYPO_D_2_T		Univers 65 Bold Italic	10	C100 M30
TYPO_D_3_T	Détroit, pas	Univers 65 Bold Italic	9	C100 M30
TYPO_D_4_T	Côte, Lac	Univers 65 Bold Italic	5,5	C100 M30
TYPO_D_5_T		Univers 65 Bold Italic	5,3	C100 M30

# 3.11 Occupation du sol

# **Définition**

L'occupation du sol comprend les thèmes suivants :

- les forêts,
- les zones bâties,
- les mers, lacs.

Les zones d'occupation du sol du thème d'habillage de ROUTE120.

Pour les forêts, ne sont retenues que les zones de forêt de plus de 2000 hectares.

Pas de mise à jour.

# Représentation cartographique

Classes d'entités : b\_zone\_1000 ; v\_vegetation\_1000 ; h\_surf\_mer\_1000 ; h\_surf\_lac\_1000

Code symbolisation	Catégorie	Largeur et style (mm)	Couleurs
INCA			
ZONE_BATI	Agglomération	Surfacique	M17 J42
ZONE_BOISEE	Bois et forêts	Surfacique	C10 J20
ZONE_MARINE	Étendues d'eau marine	Surfacique	C30
LIM_COTE		Contour : 0,2 mm	C80
SURFACE_D_EAU	Étendues d'eau : lac	Surfacique	C30

# 3.12 Zone d'habitation

# Définition

IGN	Diffusion interne	Alias : Specifications-fonds-cartographique-901			artographique-901
901 - Spécifications du fonds cartographique				2021-02-18	Page 18 / 27

Les communes ou principaux lieux-dits sont tous représentés par des ronds de position en fonction de leur importance administrative.

# Classification

Chef-lieu de département

Chef-lieu d'arrondissement

Chef-lieu de commune

Hameau

Représentation cartographique

# 3.12.1 Lieu-dit / symbole ponctuel

Les lieux-dits sont représentés par un symbole ponctuel placé au-dessus des routes et masquant celles-ci.

Classe d'entités : b\_localite\_1000

Code symbolisation INCA	Catégorie	Largeur et style (mm)	Couleurs
DEPARTEMENT	Chef-lieu de département	Disque diamètre 1.6 mm Masque diamètre 1.2 mm Contour 0.2 mm	N100 N0
ARRONDISSEMENT	Chef-lieu d'arrondissement	Disque diamètre 1.6 mm Masque diamètre 1.2 mm Contour 0.2 mm Masque diamètre 0.74 mm	N100 N0
COMMUNE	Chef-lieu de commune	Disque diamètre 1.35 mm Masque diamètre 1.15 mm	N100 N0
COMMUNE_ASSOCIEE	Commune déléguée et associée	Disque diamètre 1.35 mm Masque diamètre 1.15 mm	N100 N0
HAMEAU	Hameau	Disque diamètre 1.35 mm Masque diamètre 1.15 mm	N100 N0

#### 3.12.2 Nom des lieux-dits / texte

C'est le nom officiel INSEE qui est retenu commune toponyme de commune.

On représente l'attribut : Toponyme.

La classification est héritée de celle de l'édition 25. La gamme se décline en 5 entrées, selon l'importance relative estimée, incluant des critères touristique, administratif, démographique et géographique.

Classe d'entités : b\_localite\_1000Anno

Code typo INCA	Catégorie	Police	Taille (en points)	Couleur
TYPO_A_1	Commune de première importance COMMUNE_1	Source Sans Pro Black Bold	13 CAPITALES	N100
TYPO_A_2	Commune de deuxième importance COMMUNE_2	Source Sans Pro Black Bold	10,5 CAPITALES	N100

IGN	Diffusion interne	Alias : Specifications-fonds-cartographique-901		artographique-901	
901 - Spécifications du fonds cartographique			202	21-02-18	Page 19 / 27

TYPO_A_3	Commune de troisième importance COMMUNE_3	Source Sans Pro Black Bold	8,8 Bas de casse	N100
TYPO_A_4	Localité (commune ou lieu-dit) de quatrième importance	Source Sans Pro Semibold Bold	7,5 Bas de casse	N100
	COMMUNE_4 ou HAMEAU_1			
TYPO_A_5	Autre localité	Source Sans Pro	6 Bas de casse	N100
	COMMUNE_5 ou HAMEAU_2			

Les textes sont ouverts (alourdi de 0,3 pt).

#### 3.13 Parc

#### **Définition**

L'information est mise à jour à partir de la carte régionale.

Sont représentés les parcs nationaux (à l'exclusion de la zone périphérique), les parcs naturels régionaux et les parcs naturels marins.

#### Classification

Limite de parc national ou parc naturel régional

Limite de parc marin

Représentation cartographique

#### 3.13.1 Limite de parc marin/ linéaire

Classe d'entités : l\_nature\_surf\_parc\_marin\_1000

Code symbolisation INCA	Catégorie	Largeur et style(mm)	Couleurs
LIM_PARC_NATUREL_MARIN_SURF	Limite de parc marin	0,7 mm	C70 M20

#### 3.13.2 Limite de parc/ surface

Classe d'entités : l\_nature\_surf\_1000

Code symbolisation	Catégorie	Largeur et style(mm)	Couleurs
LIM_PARC_NATUREL_SURF	Limite de parc national ou parc naturel régional	aplat	C30 J30 Surimpression

# 3.13.3 Toponyme de parc / texte

Les toponymes des parcs sont représentés par des textes horizontaux ou des textes à disposition.

Le corps des toponymes est choisi en fonction de la taille de la zone à renseigner.

Classes d'entités : e\_topo\_lin\_1000Anno; e\_topo\_ponc\_1000Anno

IGN	Diffusion interne	Alias : Specifications-fonds-cartographique-901		
901 - Spé	cifications du fonds cartographique		2021-02-18	Page 20 / 27

Code typo INCA	Catégorie	Police	Couleurs
PARC_1	Grand toponyme de parc national ou parc naturel	Univers 65 Bold Italic 8 pt Haut de casse	C80J100N20
PARC_MARIN_1	régional ou parc naturel marin	Masque alourdi 0.5 pt	C100M30
PARC_2	Petit toponyme de parc national ou parc naturel	Univers 65 Bold Italic 6 pt Haut de casse	C80J100N20
PARC_MARIN_2	régional ou parc naturel marin	Masque alourdi 0.5 pt	C100M30

# 3.14 Site remarquable

# **Définition**

Sont retenus les sites touristiques d'importance majeure.

Représentation cartographique

# 3.14.1 Toponyme / texte

Les toponymes des sites remarquables sont représentés par des textes horizontaux.

Classe d'entités : t\_ponc\_1000Anno

Code typo INCA	Catégorie	Police	Taille (en points)	Couleur
TYPO_C_1	site remarquable	Univers 75 Black Italic	5	N100

#### 3.14.2 Site / symbole ponctuel

Classe d'entités : t\_ponc\_1000

Code symbolisation INCA	Catégorie	Emprise du symbole en mm (largeur*hauteur)	Symbole	Couleur
PARC_LOISIRS SITE REMARQUABLE	site remarquable	2*2	étoile à 5 branches	N100

# 3.15 Aéroport/aérodrome

# **Définition**

Aérodromes ouverts à la circulation aérienne publique et desservis par des lignes régulières.

# Classification

- Aéroport international
- Aéroport national

# Représentation cartographique

Classe d'entités : b\_transport\_ponc\_1000

Code symbolisation	Catégorie	Largeur et style (mm)	Couleurs
INCA			
AEROPORT_PONC	aéroport international	avion blanc sur	N0
		disque diamètre 3.0 mm noir	N100
AERODROME_PONC	aéroport national	avion	N100

IGN	Diffusion interne	Alias : Specifications-fonds-cartographique-901		
901 - Spé	cifications du fonds cartographique		2021-02-18	Page 21 / 27

# 3.16 Point remarquable du relief

# Définition

Les points remarquables du relief regroupent :

- les sommets les plus élevés ou les plus caractéristiques,
- les principaux cols routiers,
- les massifs, vallées, cluses, passages, plateaux, plaines et cuvettes caractéristiques,
- les détails du relief côtier : îles, points, caps, plages...,
- d'autres points ou zones remarquables liés au relief.

#### Classification

- Col
- Sommet
- Cap ou pointe
- Île ou presqu'île
- Grande île ou presqu'île

# Représentation cartographique

# 3.16.1 Point remarquable / symbole ponctuel

Classe d'entités : o\_ponc\_1000

Code symbolisation INCA	Catégorie	Largeur et style(mm)	Couleur
COL	col	Disque plein, de diamètre 0.5 mm	C50 M100 J100
SOMMET	sommet	Triangle isocèle de base 0,5 mm et de hauteur 0,3 mm	C50 M100 J100

#### 3.16.2 Oronyme / texte

Classes d'entités o\_ponc\_1000Anno; e\_topo\_lin\_1000Anno; e\_topo\_ponc\_1000Anno

Code typo INCA	Catégorie	Police	Taille (en points)	Couleur
TYPO_G_1	Grande île ou presqu'île	Source Sans Pro Bold Italic	9 MAJUSCULE	C50 M100 J100
TYPO_G_2	Île ou presqu'île	Source Sans Pro Bold Italic	6,5 MAJUSCULE	C50 M100 J100
TYPO_G_3	Île, Cap ou pointe	Source Sans Pro Bold Italic	6,5	C50 M100 J100
TYPO_G_4	île, Cap ou pointe	Source Sans Pro Bold Italic	5,8	C50 M100 J100
TYPO_G_5	Cap ou pointe. Col ou sommet	Source Sans Pro Bold Italic	5,5	C50 M100 J100
TYPO_D_4_T	Côte maritime	Univers 65 Bold Italic	6,5	C100 C30

# 3.17 Estompage

Estompage : MNT d'origine fourni par la BDAlti® (éclairement nord-ouest, Azimut 315°, pas de 200m) qui fut utilisé pour la carte de France en relief au 1:1 400 000.

IGN	Diffusion interne	Alias : Specifications-fonds-cartographique-901			artographique-901
901 - Spécifications du fonds cartographique				2021-02-18	Page 22 / 27

#### 3.18 Limite administrative

# Définition

Sont représentées les limites entre états, les limites régionales et les limites départementales.

Les frontières France/étranger sont différenciées des limites étranger/étranger.

Source : Carte régionale

Classification

Limite de département

Limite de région

Limite d'état (France/Etranger)

Limite d'état (Etranger/Etranger)

Représentation cartographique

#### Limite administrative / linéaire

L\_admin\_1000 , I\_admin\_croix\_front\_1000 ,

Code symbolisation INCA	Catégorie	Largeur et style(mm)	Couleurs
LIM_DEPARTEMENT	Limite de département	Bandeau : 1.0 mm	M30
LIM_REGION	Limite de région	Bandeau : 1.0 mm	M30
LIM_ETAT	Limite d'état (France/Etranger)	Bandeau : 3.0 mm Bordure extérieur croix-front Espacement 1.2 mm Décalage -0.4 mm	M30 N100
LIM_ETAT_ETRANGER	Limite d'état (Etranger/Etranger)	Bandeau : 3.0 mm Séparateur central croix-front Espacement 1.2 mm Décalage -0.4 mm	M30 N100

# 3.19 Numéro et nom de département

# **Définition**

Chaque département est identifié par son numéro administratif et son nom.

# Représentation cartographique

Classe d'entités : e\_topo\_ponc\_Anno

Code typo INCA	Catégorie	Police	Taille(en pts)	Couleur
NUM_DEPART	Numéro de département	Univers 65 Bold  Boîte rectangulaire ajustée au texte, avec marges haute et latérales de 0,5 mm et marge basse de 0,3 mm.	8	N0 Boîte : M40
NOM_DEPART	Nom de département	Univers 55 Roman	4	N100

IGN	Diffusion interne	Alias : Specifications-fonds-cartographique-901			artographique-901
901 - Spécifications du fonds cartographique				2021-02-18	Page 23 / 27

Le nom de département est positionné centré, immédiatement sous le caisson contenant le numéro de département. Il ouvre le noir (alourdi de 0,2 mm).

# 3.20 Repérage des plis

# **Définition**

Afin de référencer les lieux-dits dans l'index, les plis sont repérés par une numérotation alphanumérique.

# Représentation cartographique

# Plis / texte

Mercator	Catégorie	Police	Taille (en points)	Couleur
REP_INDEX	plis	Univers 65 bold	20	N100

# **4** PARTIES ÉTRANGÈRES

L'ensemble de la zone à l'intérieur de l'emprise de la carte est cartographié.

Les données étrangères sont issues de la BD Million.

Les parties étrangères sont cartographiées avec les mêmes signes conventionnels que la France, mais tous les thèmes n'y sont pas représentés.

#### 4.1 Voies de communication routière

La sélection est celle de la BD Million ; elle est à peu près deux fois moins dense que sur le territoire national (sélection ROUTE120).

A l'étranger, il n'y a pas de liaison régionale sauf pour assurer la jonction du réseau routier régional sortant du territoire français (jusqu'au croisement avec le réseau principal ou autoroutier).

Pas de barrière de péage à l'étranger.

#### 4.2 Limites administratives

On ne représente que les limites d'état.

#### **4.3** Bâti

Zone bâtie : il n'existe que deux classes : Chef-lieu de département et Autre localité.

#### 4.4 Agglomérations

identique au territoire national.

# 4.5 Équipements divers

Les aéroports internationaux sont présents.

#### 4.6 Hydrographie

Les hydronymes (y compris la désignation éventuelle) sont écrits dans la ou les langues officielles du lieu. (cf. paragraphe Toponymes de lieux-dits habités à l'étranger).

Les noms des zones d'eau partagées entre la France et l'étranger sont écrits en français.

Pour les fleuves partagés entre la France et l'étranger, le nom français est écrit sur la partie française et les noms étrangers sur les parties étrangères.

#### 4.7 Parcs naturels

Une sélection a été faite à partir des données de la base ERM de 2020 afin de conserver une densité équivalente à l'ancienne couche tout en ayant une plus grande actualité.

#### 4.8 Toponymes

La toponymie appliquée sur les zones étrangères est dans la ou les langues officielles du lieu séparée par des barres obliques sauf en Belgique.

En Belgique la toponymie est en français dans la partie francophone avec indication entre parenthèses du toponyme néerlandais et en néerlandais dans la partie néerlandophone avec indication entre parenthèses du toponyme français. Dans la zone bruxelloise officiellement bilingue, les toponymes sont écrits en français puis en néerlandais séparés par une barre oblique.

Les langues officielles sont l'anglais pour le Royaume-Uni, le français au Luxembourg, le néerlandais au Pays-Bas, l'allemand en Allemagne, le français, l'allemand ou le roman selon les cantons en Suisse (Bienne

IGNDiffusion interneAlias :Specifications-fonds-cartographique-901901 - Spécifications du fonds cartographique2021-02-18Page 25 / 27

étant bilingue), l'italien et le français dans le pays d'Aoste (Italie), l'italien dans le reste de l'Italie, le castillan et le catalan en Catalogne Espagnole, le castillan et le basque au Pays Basque Espagnol et en Navarre (Espagne), le castillan dans le reste de l'Espagne, l'anglais et le français dans les Iles Anglo-Normandes, le catalan en Andorre, le français à Monaco.

# 4.9 Toponymes d'États

Les noms d'états étrangers sont indiqués en français. Deux entrées sont possibles, en fonction de la surface disponible pour placer le toponyme. Au besoin, le nom n'est pas porté.

Classes d'entités : e\_topo\_lin\_1000Anno ; e\_topo\_ponc\_1000Anno

Code typo INCA	Catégorie	Police	Taille (en points)	Couleur
PAYS_1	Nom de pays (grands caractères)	Univers 65 Bold	22	N100
PAYS_2	Nom de pays (petits caractères)	Univers 65 Bold	12	N100

Les noms de pays ouvrent le noir (alourdi de 0,2 mm).

# **5** LÉGENDE GRAPHIQUE

Voir document SP\_LEGENDE-901.pdf

http://intradoc.ign.fr/ged/DPR/SDC/Documents-tout-IGN/Specifications/SP\_LEGENDE-901.pdf